

Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet

<http://www.icann.org/topics/policy/>

Volume 13, Numéro 5 – Juin 2013

À travers l' ICANN

[Que pensez-vous de déménager la mise à jour des politiques à myICANN?](#)

[Questions actuellement proposées à la consultation publique](#)

ccNSO

[Premier ordre du jour préliminaire de la ccNSO publié pour la 47e réunion de l'ICANN à Durban](#)

[La ccNSO donne la bienvenue à PY \(Paraguay\) comme nouveau membre](#)

GNSO

[Appel aux volontaires: Équipe de rédaction pour développer la charte du groupe de travail de la GNSO sur les instruments de mesure et le reporting](#)

[Le conseil de la GNSO démarre le processus de développement de politiques sur la traduction et la translittération des informations de contact](#)

ASO

[L'ASO continue la diligence due pour la sélection du membre du Conseil d'administration](#)

At- Large

[ALAC soumet deux déclarations en matière de politique sur les IDN et les nouveaux gTLD](#)

[EURALO tient son assemblée générale et une réception de bienvenue au public à EuroDIG, à Lisbonne](#)

[AFRALO tient le premier des trois séminaires Web sur le renforcement des capacités](#)

GAC

[Avis du GAC sur les nouveaux gTLD présenté à Beijing](#)

RSSAC

[La restructuration du RSSAC est en cours](#)

SSAC

[Questions d'actualité au SSAC](#)

Lisez dans votre langue préférée

La mise à jour des politiques de l'ICANN est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies. La mise à jour des politiques de l'ICANN est publiée sur son [site Web](#) et elle est disponible en vous inscrivant en ligne. Pour recevoir la *mise à jour* dans votre boîte de réception de messagerie électronique tous les mois, il vous suffit d'accéder à la [page de souscription](#), de saisir votre adresse de courrier électronique et de sélectionner « *Policy update* » (Mise à jour des politiques) et de vous inscrire. Ce service est gratuit.

[Mise à jour de la politique de déclaration d'intention de l'ICANN](#)

Envoyez vos questions, vos commentaires et vos suggestions à: policy-staff@icann.org.

Politique en appui des organisations de soutien et des comités consultatifs

Organisation de soutien aux politiques d'adressage	ASO
Organisation de soutien relative aux noms de code de pays	ccNSO
Organisation de soutien des noms génériques	GNSO
Comité consultatif At-Large	ALAC
Comité consultatif gouvernemental	GAC
Comité consultatif sur le système de serveurs racine	RSSAC

À travers l'ICANN

Que pensez-vous du déménagement de la mise à jour des politiques à myICANN?

Dans le but de rationaliser notre communication avec vous et d'assurer que vous soyez en mesure de trouver l'information que vous recherchez, nous avons considéré la possibilité de faire migrer la mise à jour des politiques pour pouvoir y accéder sur myICANN plus tard cette année.

Nous savons que vous comptez sur la mise à jour des politiques pour obtenir les toutes dernières informations concernant les questions traitées à travers le processus ascendant de développement de politiques de l'ICANN basé sur le consensus. Nous sommes en train de travailler sur les différentes possibilités pour que le contenu soit disponible à travers myICANN au lieu de le présenter dans une lettre d'information en ligne que vous recevez mensuellement dans votre e-mail.

Merci de nous donner votre avis sur ce changement potentiel ; veuillez nous faire parvenir vos commentaires à policy-staff@icann.org. Merci de mettre « Livraison de la mise à jour des politiques » dans l'objet de votre courriel.

Dans l'intervalle, si vous n'êtes pas encore inscrit, veuillez ouvrir votre compte aujourd'hui même sur myICANN.org pour vous assurer de continuer à recevoir la mise à jour des politiques avec les explications de haut niveau sur un vaste éventail d'activités de développement de politiques de l'ICANN, sur les mises à jour détaillées concernant des questions spécifiques et les liens disponibles pour des informations supplémentaires. C'est facile et c'est gratuit !

Questions actuellement proposées à la consultation publique

De nombreuses périodes de commentaires publics sont actuellement ouvertes pour des questions qui intéressent la communauté de l'ICANN. Agissez maintenant si vous souhaitez partager vos points de vue sur des sujets tels que :

[Modification proposée aux procédures opérationnelles de la GNSO concernant la date butoir de présentation des rapports et des motions.](#) Le conseil de la GNSO recommande des changements pour clarifier les

dates limites des rapports et des motions. La période de commentaires s'achève le 24 mai et la période de réponses le 14 juin.

[Version préliminaire du plan opérationnel et budget de l'exercice fiscal 2014](#). Comment est-ce que l'ICANN attribuera les ressources pour l'année prochaine ? La date de clôture de la période de réponses est prévue pour le 21 juin.

[Politique d'information sur l'état du Whois](#). Cette proposition préliminaire invite les bureaux d'enregistrement accrédités à utiliser un langage commun et standard dans la base de données du Whois pour décrire l'état d'un nom de domaine, ou bien si un nom de domaine est en cours de transfert, ou s'il fait l'objet d'une dispute légale. La date de clôture de la période de réponses est prévue pour le 24 juin.

[Proposition de renouvellement de l'accord de registre pour le gTLD .INFO](#). L'accord de registre .INFO actuellement en vigueur avec Afiliat Limited vient à échéance le 30 juin. La période de commentaires s'achève le 24 juin et la période de réponses le 24 juillet.

[Proposition de renouvellement de l'accord de registre pour le gTLD .BIZ](#). L'accord de registre .BIZ actuellement en vigueur avec Neustar Inc. vient à échéance le 30 juin. La période de commentaires s'achève le 24 juin et la période de réponses le 15 juillet.

Pour la liste complète des questions ouvertes au public plus les commentaires publics des forums archivés et récemment fermés, veuillez vous référer à la [page Web de commentaires publics](#).

Le personnel s'occupe également de remplir la page Web pour aider à prévoir les « nouvelles » opportunités de commentaires publics. La [page des « commentaires publics - à venir »](#) fournit des informations concernant les futures opportunités potentielles de réalisation de commentaires publics. Cette page a été conçue pour être mise à jour après chaque réunion publique de l'ICANN afin d'aider les individus et la communauté à établir des priorités et à planifier leurs prochaines activités.

ccNSO

Premier ordre du jour préliminaire de la ccNSO publié pour la 47e réunion de l'ICANN à Durban

En bref

La première version préliminaire de l'ordre du jour de la réunion de la ccNSO qui se tiendra pendant la 47e réunion publique de l'ICANN à Durban a été publiée. Consultez périodiquement les mises à jour.

Contexte

Le groupe de travail du programme de la ccNSO prévoit la publication de l'ordre du jour des réunions publiques le plus tôt possible. Une grande partie du contenu est définie par les commentaires reçus dans les sondages préalables relatifs aux réunions.

Pour en savoir plus

- [Ordre du jour préliminaire](#)
- [Sondages sur les réunions passées](#)

Contacts au sein de l'équipe

[Gabriella Schitteck](#), secrétariat de la ccNSO

La ccNSO donne la bienvenue à PY (Paraguay) comme nouveau membre

En bref

.PY (Paraguay) a rejoint la ccNSO comme son 137e membre

Développements récents

NIC PY, l'opérateur ccTLD du .PY (Paraguay) est un nouveau membre de la ccNSO. Le Paraguay est situé dans la partie centrale de l'Amérique du sud, au nord-ouest de l'Argentine et au sud-ouest du Brésil.

Contexte

La ccNSO est une organisation appartenant à l'ICANN qui regroupe les opérateurs de domaines de premier niveau de codes de pays du monde entier.

Pour en savoir plus

- [Annonce](#)
- [Liste des membres de la ccNSO](#)
- [Diagramme de croissance des membres de la ccNSO, 2003 - Juin 2013](#)

Contact au sein de l'équipe

[Gabriella Schitteck](#), secrétariat de la ccNSO

Appel aux volontaires: équipe de rédaction pour développer la charte du groupe de travail de la GNSO sur les instruments de mesure et le reporting

En bref

L'ICANN cherche des volontaires pour développer une charte destinée à un nouveau groupe de travail qui analysera les opportunités concernant les recommandations sur les instruments de mesure et le reporting qui pourraient aider effectivement au processus de développement de politiques en améliorant la prise de décisions basée sur les faits, le cas échéant.

Développements récents

L'équipe de rédaction est censée développer une charte sur la base des Directives du groupe de travail de la GNSO compte tenu du [Rapport final sur l'uniformité du reporting](#) [PDF, 1.5 MB]. Le rapport recommande au groupe de travail de :

- faire une analyse pour évaluer la manière dont la communauté pourrait collaborer avec les parties contractées et d'autres fournisseurs de service afin de partager les données sur les plaintes et les abus pouvant ainsi aider à éduquer les registrants et les utilisateurs d'Internet lorsqu'ils présentent des plaintes aux parties concernées.
- faire une recherche sur les processus plus formels de la GNSO en matière de requêtes de données, instruments de mesure et d'autres besoins en matière de reporting pouvant, à leur tour, aider aux processus de développement de politiques de la GNSO.

Le 9 mai, le conseil de la GNSO a approuvé les recommandations du rapport pour attendre toute action future de l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN concernant les mesures et le reporting jusqu'à la fin du plan de trois ans de l'équipe prévue pour la fin 2013. Dans l'intervalle, le conseil de la GNSO a aussi adopté la recommandation de former un groupe de travail non-PDP chargé d'analyser les opportunités concernant les recommandations sur les instruments de mesure et le reporting qui pourraient mieux informer le développement de politiques via la prise de décisions basée sur les faits, le cas échéant. La réalisation d'une révision des sources de données internes et externes est prévue pour aider à informer les délibérations du groupe de travail.

Prochaines étapes

Le conseil de la GNSO invite les parties intéressées à fournir les noms des participants bénévoles qui seront ajoutés à la liste de diffusion de l'équipe de rédaction. Vous êtes tous invités à nous rejoindre. Les membres de la communauté qui souhaitent être invités à rejoindre le groupe devraient contacter le [secrétariat de la GNSO](#) et présenter une déclaration d'intérêt.

Contexte

En 2010, le groupe de travail sur les politiques en matière d'enregistrements frauduleux (*Registration Abuse Policies Working Group - RAPWG*) a identifié le « besoin d'arriver à une plus grande uniformité des mécanismes pour initier, faire le suivi et analyser les problèmes de violation du règlement » et il a recommandé que « la GNSO et la communauté mondiale de l'ICANN en général, créent des processus uniformes de reporting et donnent leur soutien ». La GNSO, en collaboration avec la communauté et la conformité contractuelle de l'ICANN, ont débattu les questions à travers l'analyse de la diligence due, une révision de l'état actuel des systèmes de reporting de la conformité et les plans futurs de mise en œuvre au sein de l'ICANN. Sur la base de l'information reçue, le conseil de la GNSO a recommandé la création d'un [Rapport](#) [PDF, 1.5 MB]. Le rapport créé par le personnel de l'ICANN souligne les réalisations concernant les rapports et les métriques de la fonction de conformité contractuelle et a également examiné d'autres sources d'informations pouvant être pertinentes.

Pour en savoir plus

- [Page du groupe de travail sur les instruments de mesure et le reporting de la GNSO](#)
- [Appel aux volontaires](#)

Contact au sein de l'équipe

[Berry Cobb](#), ICANN

Le conseil de la GNSO démarre le processus de développement de politiques sur la traduction et la translittération des informations de contact

En bref

Lors de sa réunion du 13 juin, le conseil de la GNSO a approuvé la motion pour initier un processus de développement de politiques (PDP) sur la traduction et la translittération des informations de contact. Un groupe de bénévoles va maintenant être convoqué pour rédiger la charte pour le groupe de travail du PDP, qui devra être approuvée par le conseil de la GNSO. Les personnes

intéressées à participer de cet effort sont encouragées à contacter le [secrétariat de la GNSO](#).

Développements récents et prochaines étapes

Le personnel de l'ICANN a soumis au conseil de la GNSO un [Rapport final sur la traduction et la translittération des informations de contact](#), à la suite d'un forum de commentaires publics sur un rapport préliminaire achevé le 1^e mars. Le rapport abordait les questions suivantes et posait la question de savoir s'il fallait ou non initier un PDP à leur sujet :

1. Déterminer s'il est souhaitable de traduire les informations de contact en une seule langue commune ou bien de les translittérer en un seul script commun.
2. Déterminer le responsable de décider à qui reviendrait la tâche de traduire les informations de contact en une seule langue commune ou de les translittérer en un seul script commun.

Lors de sa réunion du 13 juin, le conseil de la GNSO a approuvé une [motion](#) pour initier un PDP sur ces deux questions. Dans la motion, la GNSO a également demandé au personnel d'ordonner une étude sur la faisabilité commerciale des systèmes de traduction ou de translittération pour les données de contact internationalisées. Il est prévu que l'étude aide à informer le groupe de travail du PDP lors de ses délibérations.

Les prochaines étapes du processus sont destinées à ce que le personnel ordonne l'étude décrite ci-dessus et à faire appel à des bénévoles pour qu'une équipe de rédaction élabore une charte pour le groupe de travail du PDP, qui sera approuvée par le conseil de la GNSO. L'équipe de rédaction de la charte du PDP abordera les deux questions identifiées dans le rapport final sur les problématiques énumérées ci-dessus.

Si vous souhaitez intégrer l'équipe de rédaction, veuillez envoyer un courriel au [Secrétariat de la GNSO](#). Vous devrez fournir une déclaration d'intérêt pour pouvoir participer.

Contexte

À la demande du conseil de la GNSO du 17 octobre 2012, le rapport final sur les problématiques a abordé deux questions énumérées ci-dessus et associées à la traduction et la translittération des informations de contact afin de savoir s'il faut initier ou pas un PDP sur ces questions. Les deux problèmes proviennent des recommandations du rapport final qui a été remis par le groupe de travail des données d'enregistrement internationalisées (Groupe de travail IRD) en mai 2012

Comme indiqué dans le rapport final, ces problèmes sont centrés sur les données d'enregistrement des noms de domaines et les services d'annuaire (tel que le Whois) dans les domaines génériques de premier niveau (gTLD). Dans ce

cadre, les « informations de contact » sont un sous-ensemble des données d'enregistrement de noms de domaine. Il s'agit d'informations qui permettent à un utilisateur d'un service d'annuaire de données d'enregistrement de noms de domaine (tel que le Whois) de contacter le titulaire d'un nom de domaine enregistré. Parmi ces informations on retrouve le nom, l'organisation et l'adresse postale du titulaire du nom de domaine enregistré, du contact technique ainsi que du contact administratif. Les données d'enregistrement des noms de domaine sont accessibles au public grâce à un service d'annuaire (connu aussi sous le nom de service Whois). L'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement (RAA 3.3.1) précise les informations que doivent fournir les bureaux d'enregistrement (via le [Port 43](#) et les services basés sur le Web) en réponse à une requête, mais n'exige pas que les données telles que les informations de contact soient traduites ou translittérées.

Sur la première question, déterminer s'il est souhaitable de traduire les informations de contact en une seule langue commune ou bien de les translittérer en un seul script commun. Le groupe de travail IRD a signalé que :

pour parvenir à un équilibre entre les besoins et les capacités du registrant local et le besoin de l'utilisateur global (potentiel) de ces données, une des questions clés... est de savoir si le DNRD-DS [Données de répertoire de services d'enregistrement de nom de domaine] devraient soutenir de multiples représentations des mêmes données d'enregistrement dans différentes langues ou alphabets.

En particulier, les membres du groupe de travail IRD se sont demandé s'il était souhaitable d'adopter une représentation des données de contact à présence obligatoire, en conjonction avec le soutien de l'alphabet local pour la commodité des utilisateurs locaux. Par l'expression « à présence obligatoire » le groupe de travail IRD fait référence au fait que les données de contact doivent être disponibles dans un script commun.

En général, le groupe de travail IRD a reconnu que :

... les informations de contact internationalisées peuvent être traduites ou translittérées en une représentation « à présence obligatoire ». Dans ce contexte, **la traduction** est le processus destiné à transposer la signification de certains passages de texte d'une langue de telle sorte qu'ils soient exprimés de façon équivalente dans autre langue. **La translittération** est le processus consistant à représenter les caractères d'un système alphabétique ou syllabique d'écriture par des caractères d'un alphabet de conversion.

Sur la base de cette définition, et conformément à l'état actuel des données d'enregistrement de noms de domaine, le groupe de travail de l'IRD a noté que si

la translittération était souhaitée, à ce moment là l'alphabet « à présence obligatoire » serait l'alphabet latin. Pour la traduction, la langue « à présence obligatoire » serait l'anglais.

La deuxième question, déterminer le responsable de décider à qui reviendrait la tâche de traduire les informations de contact en une seule langue commune ou de les translittérer en un seul script commun, concerne les inquiétudes manifestées dans le rapport du groupe de travail IRD liées aux coûts associés à la traduction et la translittération des informations de contact. Par exemple, si un PDP a déterminé que le bureau d'enregistrement doit traduire ou translittérer les informations de contact, cette politique imposera un fardeau financier au bureau d'enregistrement.

Pour en savoir plus

- [Annonce du forum public](#)
- [Rapport préliminaire sur la traduction et la translittération de l'information de contact](#) [PDF, 649 KB]
- [Rapport final sur la traduction et la translittération de l'information de contact](#)
- [Motion du conseil de la GNSO du 17 octobre 2012](#)
- [Motion du conseil de la GNSO du 13 juin 2013](#)
- [Rapport final du groupe de travail sur les données d'enregistrement internationalisées](#) [PDF, 642 KB]

Contact au sein de l'équipe

[Julie Hedlund](#), directrice des politiques

ASO

L'ASO continue la diligence due pour la sélection du membre du Conseil d'administration



L'organisation de soutien aux politiques d'adressage de l'ICANN (ASO) a tenu sa réunion annuelle en face à face pendant la 46e réunion de l'ICANN à Beijing.

L'ASO annoncera le membre du Conseil élu pour le siège n° 10 avant la 47e réunion de l'ICANN à Durban.

En ce moment aucune politique liée aux ressources de numéros n'est soumise à considération.

Contact au sein de l'équipe

[Barbara Roseman](#), directrice des politiques et analyste technique

At- Large

ALAC soumet son avis en matière de politique sur les IDN et les nouveaux gTLD

En bref

L'ALAC poursuit ses nombreuses activités de préparation des déclarations en réponse aux consultations publiques, aux commentaires et aux communications de l'ICANN. Entre la fin avril et la mi-mai, l'ALAC a présenté deux déclarations. L'ALAC développe actuellement plusieurs déclarations de politiques supplémentaires.

Développements récents

Les deux avis en matière de politique d'ALAC et les communications présentée entre la fin avril et la mi-mai sont résumés ci-dessous.

[Bureau central des marques \(TMCH\) et variantes des noms de domaine internationalisés \(IDN\)](#)

- Demander un modèle plus ouvert et plus souple du TMCH qui soit « convivial par rapport aux variantes » et qui soutienne une solution ascendante basée sur la communauté pour la mise en œuvre du TMCH.
- S'assurer que la question des variantes IDN soit abordée avant que le TMCH commence sa prestation de services pour les registres des nouveaux gTLD.
- Demande du PDG de l'ICANN d'un mécanisme provisoire qui puisse apporter efficacement des solutions appropriées et de manière urgente, impliquer les éléments suivants :
 - Remise par (le personnel de) l'ICANN d'une expertise pertinente à la communauté afin de développer des services intermédiaires visant à authentifier et vérifier que ces marques soient compatibles avec les variantes. Ces services doivent être interopérables avec le TMCH afin de permettre le lancement opportun des TLD IDN.

- Une réflexion pour accélérer le processus des règles de génération d'étiquettes pour le script Han
- Recommandation à long terme : Un examen des tables des IDN, des règles d'enregistrement des IDN et des politiques soumises par les candidats aux nouveaux gTLD qui proposent des enregistrements IDN comme base de développement pour une solution plus complète et à long-terme

[Déclaration d'ALAC au Conseil sur les implications sur la sécurité et la stabilité des nouveaux gTLD](#)

- L'ALAC signale que des préoccupations ont été soulevées par PayPal le 15 mars dans une lettre adressée au PDG et par Verisign le 28 mars dans une lettre adressée au Président-directeur général.
- L'ALAC reconnaît les réalisations de l'équipe de sécurité de l'ICANN qui travaille conjointement avec le Forum de l'autorité de certification (*Certification Authority Browser - CAB*) pour limiter la période de vulnérabilité des réseaux internes qui détiennent des certificats en conflit avec les nouveaux gTLD.
- L'ALAC demande instamment au Conseil de surveiller de très près le travail accompli par l'équipe de sécurité de l'ICANN avec le forum du CAB et assure que les décisions du Conseil sont informées par les progrès de ce travail afin de réduire les risques.
- L'ALAC demande instamment au Conseil de tenir pleinement compte des avis et des recommandations du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) pour s'assurer que le risque résiduel soit minimisé et plus particulièrement que le risque résiduel ne soit pas transmis à des tiers tels que les opérateurs de registre actuels, les candidats aux nouveaux gTLD, les registrants, les consommateurs et les utilisateurs finaux individuels.

Pour en savoir plus

- Les déclarations de l'ALAC sont disponibles sur [la page de correspondance d'At-Large](#)
- Les déclarations d'avis de politiques d'At-Large en cours sont disponibles sur la [Page de développement de politiques d'At-Large](#).

Contact au sein de l'équipe

[Matt Ashtiani](#), Spécialiste en politiques

EURALO tient son assemblée générale et une réception de bienvenue au public à EuroDIG, à Lisbonne

En bref

Les membres de l'organisation régionale At-Large européenne (EURALO) tiendront leur assemblée générale annuelle le 19 juin en marge du dialogue européen 2013 sur la gouvernance d'Internet (EuroDIG) qui aura lieu le 20 et le 21 juin à Lisbonne, Portugal. Les représentants de plus de 80 pour cent des structures At-Large d'EURALO (At-Large Structures - ALS) participeront à cet important évènement annuel. L'ordre du jour prévoit quatre orateurs [Sébastien Bachollet](#), Membre du Conseil de l'ICANN, [Nigel Hickson](#), Vice-président régional pour l'Europe, et [Olivier Crépin-Leblond](#), président d'ALAC. À la suite de l'assemblée générale entre 19h30 et 21h00, EURALO organisera une réception de sensibilisation au cours de laquelle [Fadi Chehadé](#), Président-directeur général de l'ICANN sera l'orateur invité.

Développements récents

Pour l'assemblée générale d'EURALO [l'ordre du jour](#) inclut des questions de procédure, notamment l'approbation du rapport du Conseil pour 2012-2013 et des sélections de fonctionnaires d'EURALO. Il y aura également une discussion sur des questions substantielles, dont :

- Comment améliorer la sensibilisation d'EURALO et l'implication des membres ? (Par quels moyens, étapes et outils ?)
- Définition des priorités thématiques (pour lesquelles EURALO peut fournir une expertise particulière et peut assurer le suivi)
- Comment encourager davantage de participation à ALAC - ICANN (notamment les groupes de travail réguliers, etc.)
- Briefing sur EuroDIG 2013 et Activités des ALS d' EURALO suggérées

Pour en savoir plus

- Pour en savoir plus sur l'Assemblée générale d'EURALO vous pouvez consulter l'[Espace de travail de l'assemblée générale d'EURALO 2013](#).
- Des informations sur EuroDIG 2013, y compris le programme complet d'EuroDIG 2013 sont disponibles sur le [site web d'EuroDIG](#).
- [L'entreprise d'Internet : Piecing the Puzzle](#), article de Sandra Hoferichter, membre d'ALAC appartenant à EURALO et responsable de la coordination administrative d'EuroDIG, Secrétariat d'EuroDIG, publié dans Business Review Europe.EU le 24 mai.

Contact au sein de l'équipe

[Personnel d'At-Large](#)

AFRALO tient le premier des trois séminaires Web sur le renforcement des capacités

En bref

AFRALO a tenu le premier des trois séminaires Web de renforcement des capacités le 11 juin sur le thème de « Mission, structure et regroupements de l'ICANN. » L'[ordre du jour](#) comprenait une présentation sur la mission, la structure et les regroupements de l'ICANN axée sur l'Afrique par [Pierre Dandjinou](#), vice-président de l'ICANN pour l'engagement des parties prenantes, Afrique. [Olivier Crépin-Leblond](#), président de l'ALAC, a présenté le thème du rôle d'ALAC et de la communauté At-Large.

Ce séminaire Web fait partie d'une série de trois activités de renforcement des capacités d'AFRALO qui est le résultat de plusieurs activités de renforcement des capacités en face à face menées par AFRALO pendant la réunion de l'ICANN à Dakar en septembre 2011.

Développements récents

Les séminaires Web de renforcement des capacités d'AFRALO porteront sur les sujets suivants :

- Webinar 1 - Sujet : mission, structure et regroupements de l'ICANN
- Webinar 2 - Sujets : rôle de l'ICANN dans l'infrastructure d'Internet et participation publique et communication de l'ICANN La réalisation de ce séminaire Web est prévue du 19 au 21 juin.
- Webinar 3 - Sujet : Comment pouvez-vous contribuer à modeler l'avenir d'Internet ? La réalisation de ce séminaire est prévue pour la semaine du 1^e juillet.

Pour en savoir plus

- [Mission, structure et regroupements de l'ICANN](#) – Présentation par Pierre Dandjinou
- [Rôle de la communauté ALAC / At-Large](#) – Présentation par Olivier Crépin-Leblond
- Espace de travail [AFRALO Dakar - outils pour le renforcement des capacités](#)

Contact au sein de l'équipe

[Personnel d'At-Large](#)

GAC

Avis du GAC sur les nouveaux gTLD présenté à Beijing

En bref

La dernière réunion du GAC a eu lieu pendant la réunion publique de l'ICANN à Beijing ; les membres se sont focalisés sur l'élaboration de l'avis rendu par le GAC au Conseil d'administration de l'ICANN sur certaines catégories de chaînes et certaines candidatures spécifiques. Cet avis est détaillé dans le [Communiqué du GAC de Beijing](#) [PDF, 159KB].

Contexte

L'ICANN reçoit les commentaires des gouvernements à travers le comité consultatif gouvernemental (GAC). Le rôle clé du GAC est de prendre en considération les questions liées aux politiques publiques concernant l'Internet et de donner du conseil à l'ICANN sur ces aspects, notamment lorsqu'il existe une interaction entre les activités ou les politiques de l'ICANN et les lois nationales ou les accords internationaux. Normalement, le GAC se réunit trois fois par an, simultanément aux réunions de l'ICANN. Lors de ces réunions, le GAC donne son avis au Conseil d'administration, aux organisations de soutien, aux comités consultatifs de l'ICANN et à d'autres groupes. Le GAC peut aussi discuter des questions entre temps avec le Conseil, dans des réunions en face à face, ou par téléconférence.

Pour en savoir plus

- [Site Web du GAC](#)

Contact au sein de l'équipe

[Jeannie Ellers](#), personnel de l'ICANN

La restructuration du RSSAC est en cours

Le comité consultatif sur le système de serveurs racine de l'ICANN (RSSAC) met en œuvre leur plan de transition et les procédures de préparation pour leurs processus opérationnels.

Le RSSAC a également entrepris la définition des métriques pour évaluer la bonne santé du système du serveur racine et la création des données à utiliser lorsque les nouveaux gTLD commencent à entrer dans la zone racine. Cela permettra aux opérateurs du serveur racine d'évaluer les changements, s'il y en avait, accompagnant une zone racine développée.

Pour en savoir plus

- [Site Web du RSSAC](#)

Contact au sein de l'équipe

[Barbara Roseman](#), directrice des politiques et analyste technique

Questions d'actualité au SSAC

Contexte

Le comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC) conseille la communauté et le Conseil d'administration de l'ICANN sur des questions liées à la sécurité et à l'intégrité des systèmes de nommage et d'adressage sur Internet. Ceci inclut des questions opérationnelles (par ex., des questions se rapportant à l'opération correcte et fiable du système de noms racine), des questions administratives (par ex., des questions se rapportant à l'attribution d'adresses et de numéros sur Internet), et des questions d'enregistrement (par ex., des questions se rapportant aux services de registres et de bureaux d'enregistrement tels que le Whois). Le SSAC se livre à une évaluation continue des menaces et à une analyse des risques des services de nommage et d'attribution d'adresses Internet pour évaluer les principales menaces à la sécurité et à la stabilité, et conseille la communauté de l'ICANN en conséquence.

Le SSAC produit des rapports des avis et des commentaires sur un large éventail de questions. Les rapports sont des documents considérablement longs, dont l'élaboration exige normalement quelques mois de travail. Les avis sont des documents plus courts, produits plus rapidement afin de donner un avis opportun à la communauté. Les commentaires sont des réponses aux rapports ou à d'autres documents préparés par quelqu'un d'autre, par exemple le personnel de l'ICANN, les organisations de soutien, d'autres comités consultatifs ou, peut-être, d'autres groupes externes à l'ICANN. Le SSAC considère des questions appartenant au fonctionnement correct et fiable du système de nom racine, à l'attribution d'adresses et de numéros sur Internet, et aux services des registres et des bureaux d'enregistrement tels que le Whois. Le SSAC fait aussi le suivi et l'évaluation des menaces et des risques des services de nommage et d'attribution d'adresses Internet.

Pour en savoir plus

- [Site Web du SSAC](#)

Contact au sein de l'équipe

[Julie Hedlund](#), directrice des politiques